

MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS

ETUDE ET CONCEPTION DE CHANTIER

Dessinateur(trice) - Projeteur(euse)

MISSION PRINCIPALE : Dessiner les plans de l'ouvrage en phase d'avant-projet

Le dessinateur – projeteur participe aux études techniques : il transpose en dessins l'avant-projet de l'ouvrage, en faisant appel aux outils assistés par ordinateur (CAO / DAO). Selon sa spécialité, il peut intervenir sur une partie spécifique du projet : circuits d'électricité, réseaux de canalisations, etc.

Autres appellations : Dessinateur(trice), Dessinateur(trice) d'exécution, Dessinateur(trice) métreur(euse)

DÉCOUVRIR

Les compétences métier

1. CLÔTURER LE CHANTIER

- Dessiner les plans de récolement de l'ouvrage réalisé pour préciser les travaux effectivement réalisés

2. RÉALISER DES PLANS 2D ET 3D

- Analyser le dossier technique (dimensions, contraintes techniques et règlementaires) pour le traduire dans les plans en phase de conception
- Réaliser et/ou recueillir les données des relevés de terrains pour les exécutions d'implantations pour les chantiers
- Réaliser et adapter les plans, dessins et toutes représentations graphiques du projet en intégrant les spécificités techniques précisées par les études, le chargé d'affaires, le conducteur de travaux, etc. à l'aide d'un logiciel de dessin industriel (CAO / DAO) tout au long de la réalisation du projet
- Intégrer et traduire en plans des résultats de calculs fournis par les ingénieurs études techniques
- Vérifier la qualité des plans et des documents réalisés avant transmission aux équipes

UN ŒIL SUR

Les compétences transversales

1. RÉALISER SON ACTIVITÉ SELON LES NORMES DE L'ENTREPRISE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Appliquer le règlement intérieur (horaire, langage approprié, …)
- Respecter les consignes organisationnelles

2. ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Informer sa hiérarchie des données manquantes à l'exécution du travail le cas échéant
- Planifier son activité en fonction du temps nécessaire pour la réalisation des tâches
- Réagencer ses priorités en fonction des informations reçues

3. TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- Solliciter la bonne personne en fonction des besoins
- Partager les informations et bonnes pratiques
- Coopérer avec les équipes en interne

4. COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Décrire son activité professionnelle
- Signaler et expliquer les faits en cas d'aléas ou de dysfonctionnements
- Transmettre des informations et s'assurer de leur compréhension (en interne et en externe le cas échéant – clients, fournisseurs, partenaires? ...)
- Informer et rendre compte de son activité

5. UTILISER LE NUMÉRIQUE

- Maîtriser les applications informatiques (de type office 365)
- Utiliser les outils numériques et applications liés à son métier (ex. : CAO/DAO, BIM, progiciels divers, ...)

6. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL

- Identifier des dysfonctionnements / axes d'amélioration dans la réalisation des activités

- Proposer des améliorations dans son périmètre d'activité

7. TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES (FORMER ET TUTORER)

- Accompagner et former dans son domaine d'activité (le cas échéant)

8. AGIR FACE À UN ALÉA

- Adapter son activité aux aléas en tenant compte des objectifs de qualité et de délai
- Prévenir sa hiérarchie en cas d'aléas ou de dysfonctionnement

QUELQUES MOTS SUR

Les certifications

DIPLÔMES

- Brevet de Technicien Supérieur Travaux Publics
- Baccalauréat Professionnel Travaux Publics

TITRES

- Titre Professionnel Dessinateur projeteur en béton armé (Niveau 5)
- Titre Professionnel Dessinateur projeteur d'ouvrages de métallerie (Niveau 5)
- Titre Professionnel Dessinateur projeteur en construction métallique (Niveau 5)